me suis sauvé à toutes jambes chez le commissaire de police pour me faire rendre mes cadeaux; le commissaire m'a renvoyé au juge de paix, et me voilà.

Le juge à Mile Anais. - Voulez-vous rendre les objets à monsient?

Mlle Anaïs. — Au contraire, ce qui est donné est donné.

Cyprien. - Mais, petite malheureuse, si ce qui est donné est donné, pourquoi m'avoir repris votre cour?

Mlle Anaïs. — Mon cœur vous ne l'avez jamais éhu, vous ne m'avez jamais inspiré que de l'intérêt.

Cyprien. - Fallaiu donc me dire ça plutôt, vous m'auriez évité des dépenses. Le juge. - De pareilles causes devraient toujours se terminer dans mon cabinet,

Cyprien. - Eh! bon Dieu, si elle tient tant à cette bague, qu'elle la garde, et à ces jarretières, qu'elle les porte ; car, au tond, ça me sait de la peine d'embêter ainsi une femme que j'ai tant aimée. Tenez, gardez tout; mais donnez-moi un peu de vos cheveux ; ça me consolera...

Mile Anais. - Soit ; je vous en promets une mêche.

Cyprien. - Vrai; eh bien! je ne suis plus fâché, car, an fond, vois-tu, je suisbon diable, et si to avais voulu.....

Les deux adversaires sortent ensemble en causant comme de bons amis.

Un nouvel art de ne pas payer ses dettes. - Le tailleur! Quel mot la plumevient de tracer; c'est le cauchemar de tout jeune homme à la mode qui n'a pas de tentes; c'est l'image du positif qui apparaît parsois dans la vie du poète, un mémoire à la main et l'injure à la bouche.

C'est un tailleur qui réclame aujourd'hui 120 francs à M. de Saint-Marianne, l'un-

des plus coquets ffaneurs du café Tortoni.

L'élégant. - Cet homme me fait assigner pour mon mémoire ; c'est une inconvenance; que ne me l'apporte-t-il chez moi lui-même.

Le tailleur. — Le ciel m'en préserve, je ne pourrais pas tenir l'aiguille de six mois. Le juge. — Comment cela? Le tailleur .- M. le juge de paix, les moyens de se débarrasser d'un tailleur suquel on doit de l'argent sont diversifiés à l'infini. Les uns font dire qu'ils sont à ia campagne....

L'élègant. - Ce sont des Anes, ceux-là : je ne me mets j'amais au vert, mêne

par fiction.

Le tailleur. - D'autres les jettent en pas des escaliers.

L'élégant. - Ce moyen est ingénieux, je l'avoue (rires), mais il a ses désagrémens, on est exposé à salir le carro d'un voisin en jetent son pique prunes sur son paillasson. (Rire général.)

Le tailleur. - M. de Sainte-Marianne, je dois l'avouer a recours à d'autres ex-

pédiens.

L'élégant. - A la bonne heure! il me rend justice.

Le tailleur, — C'est vrai, il ne dit jamais qu'il n'y est pas. L'élégant: — Visible pour tout le monde et toujours.

Le tailleur. - Il ne vous fait pas descendre les escaliers quatre à quatre. ..

L'êlégant. - Des voies de fait avec les petites gens, fi donc! ça n'entre pas dans mes habitudes.

Le tailleur, - Cependant je ne veux plus aller chez lui, car on s'y brûle d'une manière atroce.

Le juge. — Comment cela !

Le tailleur: - Oh! c'est une infamie! Imaginez-vous que lorsqu'un créancier vient chez lui, comme sa maîtresse fait le guet à la fenêtre, il le sait d'avance, . Alors savez-vous ce qu'il fait ? il fait rougir sa clef, et quand elle est brulante, il la met en dehors de la porte... vous comprenez... le créancier arrive, tourne la clef et y laisse la partie la plus essentielle de la penú de sa main. (Rire prolongé.) J'y ai été pris moi-même ; aussi, si jamais j'entre chez lui, ce ne sera pas par la porte. (Hilariteprolongée.)